

CIRCUITS COURTS 31

PLAN D'ACTION CIRCUITS COURTS



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE
1, boulevard de la Marquette
31090 TOULOUSE cedex 9

ACCOMPAGNER LES PROJETS DE TERRITOIRE
pour développer des filières locales





Réduire le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur : tel est le projet des filières courtes et de proximité. Que l'on parle de vente directe ou de restauration collective, consommer local participe à la construction d'un territoire plus résilient et plus équitable pour l'ensemble des citoyens haut-garonnais.

Les circuits courts contribuent au développement d'une économie plus juste et rémunératrice pour les agriculteurs. Ils offrent le choix aux consommateurs de s'alimenter en conscience, en garantissant la traçabilité de produits sains. Ils favorisent un développement plus équilibré des territoires, à travers la valorisation des terroirs.

Par la mise en œuvre du Plan d'action Circuits Courts, le Conseil départemental s'engage pour la promotion et le développement de ces filières. Ce plan se décline en sept engagements, conçus pour fédérer les acteurs des territoires autour d'objectifs communs :

- 1) Produire local, en facilitant l'installation des producteurs en circuits courts ;
- 2) Organiser les filières locales, à l'aide d'équipements structurants pour les territoires ;
- 3) Consommer local, en permettant aux citoyens de s'investir collectivement pour penser l'alimentation de demain.

Ces actions s'inscrivent en complémentarité des initiatives déjà menées par le Conseil départemental, telles que le Plan Qualité Alimentaire dans les collèges, les aides aux structures de l'accompagnement, les aides directes aux agriculteurs et la mise à disposition d'outils favorisant la commercialisation de produits locaux (AGRILocal31 pour les cantines scolaires, DIRECTFERMIERS31 pour les citoyens).